



Communiqué de presse

PPL RIST : Opposés à la création d'une nouvelle profession intermédiaire, les Libéraux de santé proposent un travail sur le périmètre des métiers actuels

Paris, le 16 novembre 2020 | Le Centre national des professionnels de santé (CNPS) et la Fédération française des praticiens de santé (FFPS) s'inquiètent du contenu de la proposition de loi visant à *améliorer le système de santé par la confiance et la simplification*, portée par plusieurs députés de la Majorité afin de mettre en œuvre les mesures décidées dans le cadre du Ségur de la Santé. Au rebours de simplifier et de créer de la confiance, ce texte ajoute de la confusion et nuit à la lisibilité d'une organisation des soins déjà considérablement complexifiée au fil des réformes successives.

Cette proposition de loi prévoit notamment la création d'une nouvelle profession de santé à mi-chemin entre « le médecin diplômé d'un bac +10 et d'autre part l'infirmière titulaire d'un bac +3 ». C'est aller au-delà des conclusions du Ségur de la Santé. En effet, il était prévu de lancer une mission de réflexion, associant les ordres professionnels avec l'ensemble des acteurs, sur la création d'une nouvelle profession médicale intermédiaire, en milieu hospitalier.

Le CNPS et la FFPS, ne comprennent pas cette soudaine précipitation, et ont du mal à cerner les contours de cette nouvelle profession alors qu'aucune étude d'impact, ni aucune concertation préalable, n'ont été conduites.

Les Libéraux de santé doutent de l'intérêt de la création de cette profession à marche forcée, et de son positionnement futur dans l'organisation des soins, alors même que débute seulement le déploiement des pratiques avancées que les conclusions du Ségur ambitionnaient justement d'accélérer. Pour ces raisons, le CNPS et la FFPS y **sont très fermement opposés et réclament le retrait du premier article de la PPL Rist.**

Plutôt que la création d'un nouveau métier qui ne trouverait pas sa place, le CNPS et la FFPS proposent de capitaliser sur les nouvelles logiques libérales d'organisations coordonnées des soins de proximité et d'engager un travail de fond sur les contours des différentes professions afin de construire un consensus sur des évolutions consenties, qui permettront d'accompagner les évolutions des besoins et des prises en charge en ville.

Contacts presse :

François BLANCHECOTTE, Président du CNPS | Tél. 06 08 89 61 02

Daniel GUILLERM, Président de la FFPS | Tél. 06 08 84 50 27